



*COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2016

En communication

Pascal BAUDE
Patrick AUBIN
Jean-Claude HEBRAS
Bernard MALFONDET
Muriel EYL
Gisèle LE TUHAUT
Marianne MAZEL
Annie MOREAU

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

11 h 15

Examen des remontées d'anomalies sur la journée du 10/11 septembre après concertation des contrôleurs.

Il faut noter le peu d'anomalies et c'est vraiment une satisfaction, ceci grâce à la nouvelle procédure des licences électroniques, au travail de l'informatique associé à celui des ligues dans l'homologation des licences ainsi qu'au service juridique qui a enregistré les autorisations, à la DTN qui a délivré les listes de joueurs (ses) en pôle en temps et en heure et à JC HEBRAS qui a saisi ces listes.

Cependant, des retards dans la transmission des FDME sont constatés, nous demandons aux clubs qui reçoivent de respecter les délais de transmissions sous peine de pénalité financière.

Dans la liste des sanctions, on peut enregistrer 3 pénalités sportives et financières :

- N3F/P7 ENT. ST GERMAIN BLAVOZY/HO LE PUY CHADRAC (joueuse non inscrite dans la convention)
- N3F/P1 TOURNEFEUILLE HB (joueuse non qualifiée à la date du match)
- VAL DE BOUTONNE HBC N3F/P2 (joueuse non qualifiée et 2 licences E).

Quelques manquements à la présence des officiels de table. Il est rappelé, l'obligation pour l'équipe visiteuse de se déplacer avec un secrétaire de table licencié.

D'autres anomalies ont été constatées (cf. tableau des anomalies).

.../...



Dans le respect du fonctionnement des compétitions nationales, nous invitons les clubs nationaux à relire la circulaire de la COC disponible sur le site de la FFHB à l'aide du lien suivant : http://www.ff-handball.org/fileadmin/GED/11111.ALL.VALIDEUR/FFHB/PV_commissions/PV_COC/Circulaire_COC_2016-2017_01.pdf

Cette circulaire a été adressée par mail le 12 septembre dernier avec le compte-rendu n°1.

Fait à Gentilly, le 15 septembre 2016.

Pascal BAUDE
Président de la COC/FFHB

**Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.*



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE DU 03/04 SEPTEMBRE 2016	WE DU 10/11 SEPTEMBRE 2016
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission		- LEHON DINAN'COM HB N3F/P3 - LANESTER HB N1M/P1 - LANESTER HB N3F/P3
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées Manquement à l'obligation de vérification de FDME	- HB PLAN DE CUQUES D2F	- HB POLE SUD 38 EE D2F - ES BESANCON FEMININ D2F - ASUL VAULX EN VELIN N2F/4 - YUTZ HB FEMININ D2F - YUTZ HB FEMININ N3F/P5 - ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM N1F/P2 - BOGNY HANDBALL N3F/P5 - GRAVELINES USHB N3F/P4 - LOMME LILLE METROPOLE HB N3F/P4 - PAYS D'AURAY HANDBALL N3F/P3 - HB GARDEEN N1F/P3
<u>LICENCE</u> Licence(s) manquante(s) (<i>licence non validée le jour de la rencontre</i>)		- CHAUMONT HANDBALL N3F/P5 - HB 07 LE TEIL N2F/P2
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais		
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>		- ENT. ST GERMAIN BLAVOZY/ LE PUY CHADRAC N3F/P7 - TOURNEFEUILLE HB N3F/P1 - VAL DE BOUTONNE HBC N3F/P2
* <u>FORFAIT ISOLE</u>		

* Sous réserve des procédures en cours